DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **RAPPORT N° VI-1** **24SGADL0112**

SEANCE DU
27 JUIN 2024

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
54

Date de convocation :
21 juin 2024

Date d'affichage :
28 juin 2024

OBJET :
Subvention à la destination des habitants pour l'achat d'un vélo classique, électrique et pour l'électrification de vélos.

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 14**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 3**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 27 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :
M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY
VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Noël VALETTE
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Amélie GHULAM NABI
M. Frédéric MARASCIA
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Monique LODDO)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GOMET (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
Mme PICARD (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. PRIET (pouvoir à M. Abdoulkader ATTEYE)
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :
Mme Barbara SARANDAO

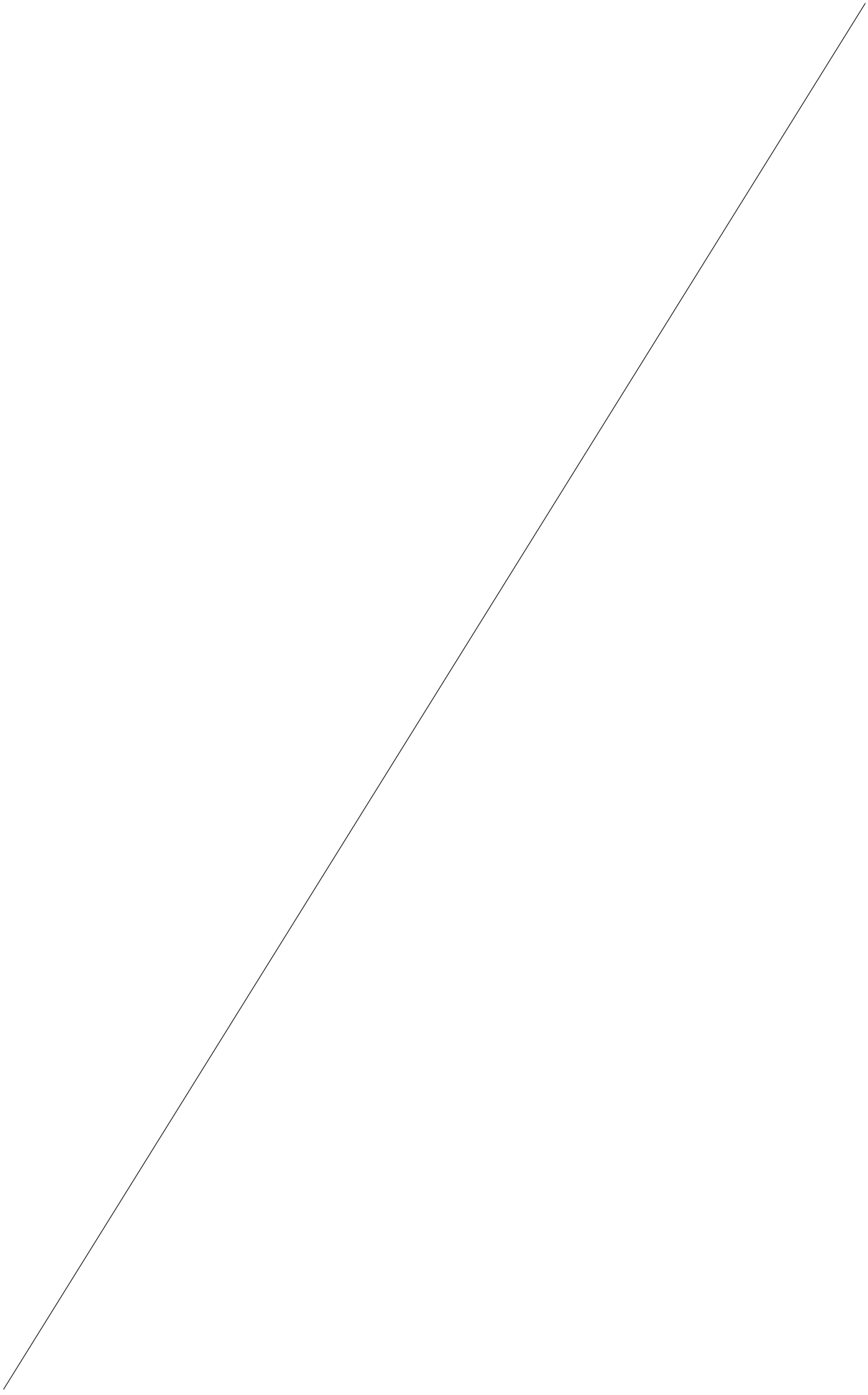

Le rapporteur expose :

Afin d'encourager la pratique du vélo dans les déplacements domicile-travail ou domicile-école de ses habitants, la Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM) a engagé une politique cyclable ambitieuse.

Dans ce cadre et en parallèle des actions déjà engagées par la CUCM, il est proposé une aide financière à l'acquisition de vélos traditionnels, de vélos à assistance électrique (VAE), vélos spécifiques (cargos, pliants, adaptés à un handicap) ou de kits d'électrification à destination des habitants de la CUCM.

Ce présent règlement a pour objet de définir les critères d'attribution de l'aide et d'indiquer le contenu du dossier de demande d'aides et les modalités de son instruction.

Le montant maximum de l'aide est de 50% du prix d'achat TTC avec un plafond envisagé en fonction du public :

Publics	**Vélos musculaires**	**VAE**	**Vélos spécifiques musculaires**	**Vélos spécifiques électriques**	**Kit électrification**
Enfants de moins de 14 ans	Aide plafonnée à 100€				
Enfants ou étudiants de plus de 14 ans	Aide plafonnée à 150€	Aide plafonnée à 300€			Aide plafonnée à 350€
Actifs, retraités ou personnes en reconversion professionnelle	Aide plafonnée à 150€	Aide plafonnée à 300€	Aide plafonnée à 1000€	Aide plafonnée à 1500€	Aide plafonnée à 350€

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- Décide d'adopter le règlement pour la subvention à la destination des habitants pour l'achat d'un vélo classique, électrique et pour l'électrification de vélos.
- Autorise le versement des subventions

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 juin 2024
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2024

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La conseillère déléguée,

Pascale FALLOURD

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La conseillère déléguée,

Pascale FALLOURD